

CTSD du 22 septembre

L'Inspecteur d'Académie a présenté les réajustements de rentrée vus aux groupes de travail des 20 juin, 29 août et 2 septembre. Aucune modification n'a été actée, aucune nouvelle situation n'a été pointée suite à ces 3 réunions.

Lors de ce CTSD le SNUipp-FSU, en s'appuyant sur la déclaration préalable, a souhaité interpeller l'IA sur quelques points : l'accueil des - 3 ans, les plus de maîtres que de classes, la direction et le fonctionnement de l'école et les seuils indicatifs.

Rappels des mesures :

Ouvertures

- Élémentaire J.Y. Cousteau St Prest
- Élémentaire Charonville (avec fusion en perspective pour la rentrée 2017)
- Mat de Senonches (+ 0,25 dech de direction)
- Mat St Exupéry Luisant
- Élémentaire Gallardon
- Élémentaire Jean Zay Mainvilliers
- Élémentaire Yèvres

Glissement d'un poste entre les 2 sites Châteaudun Pasteur et Curie

Plus de maîtres que de classes

- Authon du Perche

TR ZIL spécial décharge de direction 2 et 3 cl

- Châteaudun
- Nogent le Rotrou

TR BD

- Digny
- Le Gué de Longroi
- 9 x 0,17 TR (postes fractionnés)
- 3 postes sur Chartres

Ulis

Suite à l'audience du 9 juin dernier concernant les ULIS et l'intervention intersyndicale, l'IA a fait une proposition provisoire avec 4 x 1/4 supplémentaires sur 4 ULIS du Drouais (Brezolles, Dreux Camus et Taugourdeau et Vernouillet N. Robert). Nous revendiquons la création d'une (voire 2) nouvelle Ulis dans le Drouais. **L'IA s'engage à la création d'une ULIS sur M. Pagnol à Vernouillet à la rentrée 2017.**

Décharge de direction

- 0,17 La Loupe R. Garros

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

- 0,25 L. Aragon Vernouillet
- 0,25 Mat St Exupéry Dreux (Florian la Fontaine, Croix Tienac)
- 0,25 Mat Prévert Châteaudun

IMF, CPC et AVS

- 0,25 pour la coordination IMF REP+
- 0,5 CPC Chartres 4
- 0,5 mutualisation des AVS
- 1 poste Régulateur

Accueil des moins -3 ans :

Nous tenions à rappeler que si la scolarité des -3 ans doit augmenter dans le département et particulièrement en Éducation Prioritaire, elle doit être construite, pensée, réfléchie, articulée autour de l'école, avec l'école et avec ceux qui la font. Il serait souhaitable que les modalités de scolarisation hors dispositif soient définies en concertation avec les écoles, les équipes... (nombre, âge, besoins, maturité physiologique...).

Plus de maîtres que de classes

Nous sommes persuadés que les 25 postes « PDMQDC » apporte un « mieux » dans les écoles concernées. Néanmoins nous souhaitons rappeler d'une part que sur le fond le dispositif PDMQDC proposé par le ministère reste très restrictif par rapport à ce que porte le SNUipp-FSU sur cette question.

D'autre part, pour transformer l'école et permettre aux équipes de travailler autrement au service de la réussite des élèves, ce sont toutes les écoles qui devraient à terme bénéficier de ces dispositifs. Bien entendu nous ne remettons pas en cause le fait que les écoles situées en éducation prioritaire soient concernées en premier lieu, mais nous sommes bien loin des 45 dispositifs, qui si on reprend les engagements pris lors des CTSD et CDEN de 2013, devaient être en place à la rentrée 2015.

Nous avons rappelé que certaines écoles ont déjà une réflexion sur ce dispositif depuis plusieurs années et sont encore dans l'attente d'une dotation, à l'image de l'école J. Macé de Lucé.

Direction et Fonctionnement de l'école

Concernant la Direction et Fonctionnement de l'Ecole, les propositions du ministère sont encore loin de permettre l'allègement nécessaire des tâches. A cette rentrée, les préconisations autour des questions de sécurité ont encore chargé considérablement le travail au détriment de l'animation de l'équipe et d'une rentrée centrée sur le pédagogique.

Le ministère a reçu les organisations syndicales pour faire un point d'étape. Le SNUipp-FSU a rappelé que les déclarations n'étaient pas suivies d'effet et que le dialogue social au niveau local a du mal à fonctionner.

Au-delà de la mise en place de nouveaux systèmes d'information, il est impératif que le travail administratif de direction soit réellement allégé. Cela passe par des décharges effectives et une aide à la direction dans chaque école.

Nous sommes toujours, dans l'attente d'un nouveau groupe de travail sur cette



La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



question.

L'IA reconnaît la charge de travail et la responsabilisation des enseignants, il s'engage à la programmation d'un groupe de travail sur cette question.

Seuils indicatifs

En Eure-et-Loir, nous n'avons cessé de dire que le cadre budgétaire contraint ne permettrait pas de répondre aux nombreux besoins de notre département. Pour la deuxième année consécutive, l'essentiel des mesures d'ajustement sont des réouvertures après fermetures de printemps. Comment, dans ces conditions préparer sereinement la rentrée ? De plus, trop d'écoles vont se trouver une nouvelle fois avec des effectifs plus que chargés. Le CDEN du 25 février 2016 a adopté un vœu présenté par la FSU précisant : « le CDEN d'Eure-et-Loir demande l'abaissement des seuils et la fin de leurs différenciations entre maternelle et élémentaire » ; il est donc nécessaire de répondre par les actes à cette demande. Commencer sa scolarité dans une classe avoisinant 30 élèves est une aberration au moment où « La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous » et quand on prône « Une école qui s'adapte aux jeunes enfants ».

Par ailleurs, afin de réussir l'inclusion des élèves à besoins particuliers dans de bonnes conditions, il faut baisser significativement le nombre d'élèves par classes. **Le SNUipp-FSU revendique une double comptabilisation des élèves relevant des dispositifs d'ULIS, d'UPE2A.**

Concernant les allophones et migrants, l'IA est en relation avec la préfecture pour connaître la composition des éventuelles familles. A ce jour, il n'y aurait pas d'élèves. Une réflexion sur les dispositifs UPE2A et l'accueil des allophones est en cours pour la rentrée prochaine.

Vote des représentants de personnels sur les réajustements de rentrée :

- Pour :
- Abstention : 4 (1 FO, 1 SGEN-CFDT, 2 SE-UNSA)
- Contre : 6 (6 FSU)

Vos délégués du personnel : Pierre Licout, Franck Mousset, Olivier Mimeau, Sandrine Péricat, Anaïs Gaudillat et Jean-Christophe Rétho.

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER - POUR SOI-MÊME - POUR LES ÉLÈVES.



SE SYNDIQUER, C'EST

Utile



<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.